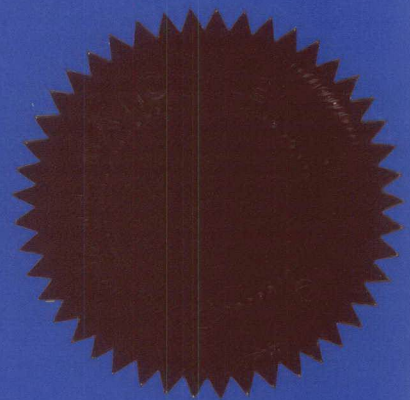


ASSEMBLÉE NATIONALE

N^o 97-20060328



Ordre des
CRHA et CRIA
du Québec



Rapport annuel **2004-2005**

Septembre 2005

Table des matières

Présentation	4
Liste des employés	7
Rapport de la présidente du Bureau	8
Activités du Bureau des administrateurs	12
Liste des membres du Bureau des administrateurs	12
Les principales résolutions	12
Activités du comité administratif	14
Liste des membres du comité administratif	14
Les principales résolutions	14
Activités du comité d'inspection professionnelle	15
Activités du syndic, du comité de révision et du comité de discipline	16
Syndic	16
Comité de révision	16
Comité de discipline	16
Activités du comité des admissions	17
Activités du comité de la formation	18
Tableau des membres de l'Ordre	19
Cotisation annuelle 2004-2005	20
États financiers	21



Présentation

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

Veuillez recevoir, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale,
le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et
en relations industrielles agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1^{er} avril 2004
et le 31 mars 2005.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de
notre considération distinguée.

Yvon Marcoux, avocat
Ministre responsable des lois professionnelles
Gouvernement du Québec



Présentation

Maître Yvon Marcoux
Ministre responsable des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Veillez recevoir, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.



France Dupéré, CRIA
Présidente du Bureau 2004-2006



Présentation

Maître Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec
800, Place d'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 54Z3

Monsieur le Président,

Veillez recevoir, en votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



France Dupéré, CRIA
Présidente du Bureau 2004-2006



Liste des employés

Direction générale

Florent Francoeur, président-directeur général

Finances et administration

Krzysztof Kuzniar, directeur, finances et administration

Stéphane Savoie, contrôleur

Andrée Frenette, agente, inscriptions

Robert Léger, agent, comptabilité

Affaires publiques

Stéphanie Aubin, directrice, affaires publiques

Élise Briosi, coordonnatrice, admissions et recrutement

Marie-Claude Huard, agente, admissions

Karine Duval (poste à temps partiel, étudiant, services étudiants)

Francine Sabourin, CRHA, coordonnatrice, *Effectif* et mandats reliés à la profession

Geneviève Hélie, agente, affaires publiques

Liette Morin, réceptionniste

Catherine Dusablon (poste temps partiel, étudiants, tournoi Excalibur)

M^e Martine N. Gervais, responsable, affaires juridiques et réglementaires,
en remplacement de M^e Sarah Thibodeau, en congé de maternité

Service et communications aux membres

Marie-Claude Dufour, directrice, services et communications aux membres

Stéphanie Brault, CRHA, coordonnatrice, développement professionnel

Bruno Dupuis, coordonnateur, Internet et affaires électroniques

Julie Carrière, technicienne, bureautique et intégration Web

Julie Deschênes, coordonnatrice, qualité et services aux membres

Nathalie Roy, coordonnatrice, colloques et recherches

Caroline Bennarous, coordonnatrice, organisation d'événements et communications

Johanne Dufort, commis, administration et services aux membres

Dominique Leclerc, technicienne, développement professionnel



Rapport de la présidente du bureau des administrateurs

Tous les projets réalisés, ou en train d'être finalisés, pendant l'exercice 2004-2005, sont un succès, ce qui démontre que l'Ordre va bien, très bien même. Voici un bilan du travail qui a été réalisé au cours de la dernière année, en vue de continuer le développement de notre organisation et de ses membres.

La croissance du membership se poursuit

La progression du membership est éloquent. Le nombre de membres et d'affiliés a en effet pratiquement doublé depuis quatre ans pour s'établir à 7518 au début du nouvel exercice. En plus, le taux de renouvellement d'adhésion de nos membres s'est situé à 95,2 % pour l'année 2004-2005, ce qui démontre bien leur satisfaction et le bien-fondé de nos actions. Et nous prévoyons d'ores et déjà qu'il s'établira à 95,8 % et celui de nos affiliés à 80 %, pour l'année 2005-2006. Pour un ordre à adhésion non obligatoire, c'est un résultat plus que satisfaisant.

LE TAUX DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION DE NOS MEMBRES S'EST SITUÉ À 95,2 %.

Nous sommes d'autant plus satisfaits de ces chiffres que les conditions d'admission ont été fortement resserrées depuis deux ans. Un certain nombre de candidats aux titres CRHA et CRIA sont même soumis à un examen national des connaissances. Les deux premiers examens ont

eu lieu pendant cet exercice. En mai 2004, 88 % des candidats ont réussi l'examen et, en octobre suivant, près de 83 %.

LORS DE L'EXAMEN DE L'AUTOMNE 2004, C'EST UN CANDIDAT DU QUÉBEC QUI A OBTENU LE MEILLEUR RÉSULTAT AU CANADA.

CRHA et CRIA : des titres de plus en plus connus

Si notre membership ne cesse de croître, c'est bien sûr qu'il y a de plus en plus d'avantages à faire partie de l'Ordre. En premier lieu, la notoriété grandissante des titres professionnels. L'Ordre mène en effet, depuis trois ans, une campagne de promotion en vue de mettre la profession en valeur et de faire reconnaître les CRHA et CRIA. Tout au long de l'année dernière, nous avons fait la promotion de l'embauche d'un CRHA ou d'un CRIA. Et les résultats sont là! En 2004, 59 % des dirigeants se souvenaient avoir vu, lu ou entendu parler des titres au cours des douze mois précédents.

**EN 2004, PRÈS DE 70 % DES MEMBRES INSCRIVAIENT LEUR TITRE
SUR LEUR CARTE PROFESSIONNELLE ET PLUS DE 60 % DANS LEUR
SIGNATURE ÉLECTRONIQUE.**

Retombées dans les médias

Plusieurs autres actions de l'Ordre font reconnaître la contribution de ses membres et intensifient la promotion de la fonction ressources humaines. Par exemple, la trousse sur la violence en milieu de travail a fait cette année l'objet de 32 000 requêtes dans le portail de l'Ordre et de quatre articles dans les journaux. Le dossier sur les prévisions salariales 2004 a pour sa part suscité 35 000 requêtes et huit articles de presse. Signés par des CRHA et CRIA, nos billets publiés régulièrement dans *La Presse*, *Le Soleil* et *Les Affaires* attirent aussi beaucoup

**L'ORDRE A ÉTÉ PRÉSENT
218 FOIS DANS LES MÉDIAS
AU COURS DE L'ANNÉE
2004-2005 : UN BON SCORE...**

l'attention. D'ailleurs, les retombées dans les médias sont évidentes : les demandes d'information des journalistes ont doublé en moins d'un an. En fait, l'Ordre a été présent 218 fois dans les médias au cours de l'année 2004-2005, ce qui fait une moyenne de 4,2 fois par semaine. Un bon score...

L'Ordre partout au Québec

D'autre part, cette année, l'Ordre a aussi intensifié ses efforts pour favoriser le développement des régions et maximiser les échanges entre elles. C'est dans ce but que nous avons formé le comité de synergie des régions qui est composé des sept administrateurs élus représentant les régions et du président de chaque comité régional.

Nous avons aussi organisé, au début du printemps, une activité de rayonnement qui a eu lieu à tour de rôle à Québec, Sherbrooke, Boucherville, Trois-Rivières et Gatineau. Cette activité de réseautage, toute simple, a attiré 488 participants, qui ont pu rencontrer les employés de l'Ordre ainsi que les membres de leur comité régional. L'Ordre s'est ainsi grandement rapproché des membres en région.

Actuellement, près d'un tiers des activités de formation, pour lesquelles les membres en région profitent de rabais intéressants, sont organisées hors de Montréal.

PRÈS D'UN TIERS DES ACTIVITÉS DE FORMATION SONT ORGANISÉES HORS DE MONTRÉAL.

Pour leur part, les cinq comités régionaux disposent d'un budget de fonctionnement pour organiser des activités de contenu ou des activités sociales. Ils reçoivent pour ce faire 30 \$ de la cotisation de chacun des membres de leur région.

Une satisfaction grandissante...

Les membres indiquent dans les sondages de l'Ordre qu'ils sont satisfaits des produits et des services de l'Ordre. Mais nous n'atteignons pas ces résultats sans faire de grands efforts pour les améliorer constamment. Ainsi, en 2004-2005, nous avons fait en sorte de mettre à la disposition de nos membres et affiliés des produits et des services encore plus pointus et utiles à leur travail, à leur développement professionnel et à leur carrière. Déjà, en 2004, le taux de satisfaction globale à l'égard des produits et

**EN 2004, LE TAUX DE SATISFACTION GLOBALE À L'ÉGARD DES
PRODUITS ET SERVICES DE L'ORDRE ATTEIGNAIT 78 %.**



services de l'Ordre atteignait 78 %. C'est mieux qu'en 2003.

Le développement professionnel est un service particulièrement apprécié et utilisé. Ainsi, en 2004-2005, près de 1850 personnes ont participé à l'une des cent six activités de formation et conférences présentées dans le programme et plus de mille personnes ont participé à l'un des cinq colloques organisés par l'Ordre. Ces colloques sont particulièrement bien cotés, avec un taux de satisfaction se situant aux alentours de quatre sur cinq pour chacun d'entre eux. Pour leur part, nos vingt-cinq groupes de discussion regroupaient plus de 550 CRHA et CRIA, à Montréal et dans les régions.

Notre librairie virtuelle connaît, elle aussi, un franc succès. Créée il y a un an et demi, avec trois titres et deux éditeurs, la librairie a maintenant 121 titres en catalogue et des ententes avec quatorze éditeurs. En un an, plus de 2100 livres ont été vendus. Voilà également un excellent indice de la satisfaction de nos membres et affiliés.

Par ailleurs, l'Ordre poursuit sa progression dans l'implantation de services électroniques de plus en plus pointus. Nos membres et affiliés peuvent maintenant faire encore plus d'opérations via le portail et payer les frais en passant par le service transactionnel. Très sécuritaire, ce service apprécié pour son efficacité et sa convivialité est de plus en plus utilisé.

EN 2004-2005, PRÈS DE 1850 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À L'UNE DES CENT SIX ACTIVITÉS DE FORMATION ET CONFÉRENCES...

Mais ce n'est pas tout. À la fin de l'exercice, les membres ont pu acquitter leur cotisation 2005-2006 par voie électronique : 65 % des membres se sont prévalus de cette opportunité. Un beau succès pour un début...

C'est ainsi qu'au cours des derniers mois, nous avons fait de grands efforts pour améliorer les produits et les services offerts à nos membres et affiliés.

La professionnalisation toujours à l'honneur

La démarche d'inspection professionnelle s'est poursuivie. En 2004-2005, nos inspecteurs ont de nouveau réalisé cent vingt-cinq inspections de membres qui travaillent au sein de firmes de consultants ou en tant que travailleurs autonomes. Cette démarche suscite toujours la satisfaction chez les membres inspectés, dont les commentaires sur ce mécanisme obligatoire de l'Ordre sont généralement positifs.

Nous avons aussi adopté le *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation*, le *Règlement sur les stages de perfectionnement* et le *Règlement sur la formation continue*. Ces trois règlements ont été publiés dans la *Gazette officielle* respectivement le 13 octobre 2004, le 5 janvier 2005 et le 13 avril 2005 et sont en vigueur.

Un ordre en bonne santé

Très dynamique dans l'organisation d'activités et de services rentables, l'Ordre est donc une organisation en excellente santé et qui continue de se développer à un rythme continu. Il faut savoir en effet que 52,8 % de ses revenus proviennent des activités professionnelles et sociales qu'il organise. Le reste provenant bien sûr des cotisations.

À ce propos, rappelons que c'est la mise sur pied d'activités et de services rentables qui permet de maintenir la cotisation à son plus bas. D'ailleurs, la cotisation, fixée à 350 \$ en 2004 et en 2005, est toujours la plus basse parmi les ordres à titre réservé qui exigent un baccalauréat comme condition d'admission.

52,8 % DES REVENUS DE L'ORHRI PROVIENNENT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET SOCIALES QU'IL ORGANISE.

En bref, les revenus de l'Ordre ont plus que doublé entre 2000 et 2005 et l'avoir des membres a lui aussi plus que doublé pendant la même période. C'est un signe certain de santé financière.

En terminant, je tiens à remercier tous les employés de l'Ordre qui, par un travail constant et dévoué, nous ont permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés pour cette année 2004-2005.

Je remercie également les administrateurs qui m'ont soutenue tout au long de cette première année de mon mandat à la présidence de l'Ordre, ainsi que tous nos bénévoles, dont la contribution est essentielle à l'avancement de nos dossiers.



France Dupéré, CRIA
Présidente du Bureau



Activités du bureau des administrateurs

Liste des membres du bureau des administrateurs

Administrateurs représentant les régions du Bas Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Québec, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Chaudière-Appalaches

Jean-François Boulet, CRIA
Claude Poitras, CRHA
Johanne Richard-Hinse, CRHA

Administrateurs représentant les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière, des Laurentides et du Centre-du-Québec

Gisèle Aubin, CRHA
Patrick Larose, CRHA
Normand Richard, CRHA

Administrateurs représentant les régions de l'Estrie et de la Montérégie

Alain Desgagné, CRIA
France Dupéré, CRIA

Administrateurs représentant les régions de Montréal et de Laval

Joseph Anstett, CRHA
Anne Bouchard, CRHA
Francine Clermont, CRHA
Josée Hudon, CRHA
Diane Landry, CRIA
Paule Létourneau, CRHA
Francis Pepin, CRIA
Marc Plamondon, CRHA
Michel Towner, CRIA

Administrateurs représentant le secteur universitaire

André F. Charette, CRHA
Maurice Lemelin, CRHA

Administrateurs représentant le secteur syndical

Denis Leclerc, CRIA
Pierre-David Tremblay, CRIA

Administrateurs nommés par l'Office des professions

Daniel Caron
Suzanne Lalonde
France Maltais
Gilles St-Pierre

Principales résolutions

Entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, le bureau des administrateurs a tenu six séances ordinaires. Sur propositions dûment appuyées, les principales résolutions adoptées au cours de ces réunions sont les suivantes.

Dossiers administratifs

- Approbation de tous les procès-verbaux des séances du Bureau.
- Adoption du rapport du Secrétaire de l'élection 2005 du Bureau des administrateurs de l'ORHRI.
- Élection des membres du comité administratif.
- Nomination de membres du Bureau pour pourvoir les postes vacants.
- Fixation de la date, de l'heure et du lieu de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre.
- Nomination des scrutateurs pour superviser le dépouillement du vote concernant l'élection au conseil d'administration 2005.

Dossiers à caractère financier

- Adoption du rapport financier vérifié au 31 mars 2005.
- Adoption du budget 2005-2006.
- Adoption des modifications à la politique d'investissement de l'Ordre.
- Adoption de la création de trois fonds : fonds général, fonds de stabilisation et fonds de prévention.

- Création d'un sous-comité chargé de structurer davantage le volet financier des comités de l'Ordre.
- Adoption d'une proposition à l'assemblée générale annuelle de la cotisation annuelle 2005-2006 indexée à l'indice du coût de la vie, soit 356 \$.
- Proposition à l'assemblée générale des membres de nommer les vérificateurs Harel-Drouin PKF pour l'exercice financier 2005-2006.

Dossiers professionnels

- Adoption du *Règlement sur les stages de perfectionnement*.
- Adoption du *Règlement sur la formation continue*.
- Adoption d'une nouvelle grille d'équivalence pour les admissions à l'Ordre.
- Adoption de la nouvelle formule des groupes de discussion.
- Adoption des modalités du prix Professionnel émérite.
- Mandatement des partenaires pour la réalisation de sondages sur la notoriété et sur la satisfaction des membres.
- Mandatement d'un comité consultatif pour mettre à jour le document intitulé « Relations du travail au Québec : Bilan et perspectives d'avenir ».
- Adoption de la mise à jour du document intitulé « Relations du travail au Québec : Bilan et perspectives d'avenir ».
- Attribution du prix « Bénévole de l'année » à deux membres de l'Ordre, Pierre Duguay, CRHA et Suzanne Gagnon, CRHA.
- Adoption du nouveau mode de fonctionnement du Cercle.
- Adoption d'une politique de positionnement intitulée *Équilibre travail-vie personnelle*.
- Adoption d'une politique de commande des activités étudiantes.
- Nomination du président du tournoi universitaire canadien en ressources humaines Excalibur.
- Nomination des membres du comité de discipline de l'Ordre.
- Approbation du sondage sur la satisfaction des membres et du sondage sur la notoriété.
- Adoption d'une nouvelle dénomination sociale : Ordre des CRHA et CRIA du Québec.

Décision approuvant ou rejetant les recommandations du comité d'inspection professionnelle

Aucune



Activités du comité administratif

Liste des membres du comité administratif

France Dupéré, CRIA
Présidente

Alain Desgagné, CRIA
Vice-président à l'administration et
aux finances

Paule Létourneau, CRHA
Vice-présidente aux affaires corporatives

Josée Hudon, CRHA
Vice-président aux affaires
professionnelles

Suzanne Lalonde
Membre nommé par l'Office des
professions

André F. Charette, CRHA
Observateur

Gisèle Aubin, CRHA
Observateur

Entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, le comité administratif a tenu six séances ordinaires.

En plus de s'occuper de l'administration courante des affaires de l'Ordre, le comité administratif s'est surtout attardé à l'étude et l'analyse de tous les dossiers soumis au Bureau des administrateurs. Comme son rôle le prescrit, le comité a ensuite fait ses recommandations au Bureau.

Principales résolutions

Sur propositions dûment appuyées, les principales résolutions adoptées au cours de ces réunions sont les suivantes.

Dossiers administratifs

- Approbation de tous les procès-verbaux des séances du comité administratif.
- Approbation des objectifs du président-directeur général et des directeurs.
- Recommandation au Bureau de nommer trois administrateurs pour pourvoir des postes vacants.

Dossiers à caractère financier

- Approbation de modifications à la Politique d'investissement de l'Ordre.

Dossiers professionnels

- Recommandation au Bureau de l'Ordre d'attribuer le prix Bénévole de l'année à deux membres de l'Ordre, Pierre Duguay, CRHA et Suzanne Gagnon, CRHA.



Activités du comité d'inspection professionnelle

Membres

Francine Tremblay, CRIA, présidente
Georges Badeaux, CRIA
François Bellemare, CRHA
Martin Le Pellée, CRHA
Dominic Martel, CRIA

Inspecteurs

Gilles Jobin, CRHA
François Machabée, CRHA
René Pâquet, CRIA

Rapport

Selon le programme annuel de surveillance du comité d'inspection professionnelle adopté par le Bureau, cent vingt-cinq membres qui travaillent au sein de firmes de consultants ou en tant que travailleurs autonomes devaient faire l'objet d'une inspection professionnelle au cours de l'exercice. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme de surveillance annuelle, un questionnaire en deux parties (identification et auto-évaluation) est rempli par les membres soumis au processus d'inspection. Ils font ensuite l'objet d'une visite d'inspection professionnelle par un inspecteur.

Au 31 mars 2005, 125 membres qui exercent au sein de firmes de consultants ou en tant que travailleurs autonomes ont bénéficié des recommandations du comité d'inspection professionnelle.

Aucune enquête particulière sur la compétence, menant à un stage, à une limitation du droit d'exercice ou à une référence au comité de discipline n'a été menée.

En plus du programme annuel, le comité d'inspection professionnelle travaille présentement à l'élaboration d'un guide de pratique pour l'ensemble des membres.



Activités du syndic, du comité de révision et du comité de discipline

Syndic

M^e Pierre-Paul Lavoie, CRIA

Rapport

Au cours de l'exercice, le syndic a reçu huit demandes d'enquête. Dans cinq cas, il a décidé de ne pas porter plainte devant le Comité de discipline et a donc fermé le dossier. Dans un cas, il a décidé de fermer le dossier, le plaignant n'ayant pas donné suite à ses demandes répétées d'information. Quant aux deux autres dossiers, à la fin de l'année financière, ils étaient toujours ouverts et sous enquête du syndic.

Activités reliées à la conciliation et à l'arbitrage

Au cours de l'exercice, le syndic a reçu trois demandes de conciliation. Il y a eu règlement dans un cas, un dossier a été fermé à la demande des parties et un dernier était, au 31 mars 2005, en cours de pourparlers et de règlement.

Comité de révision

Membres

M^e André Sasseville, CRIA, président
Robert Pilotte, CRIA
Suzanne Lalonde
M^e Marc-André Robert, CRIA (membre suppléant)

Rapport

Une demande de révision a été portée devant le comité.

Comité de discipline

Membres

M^e Pierre Linteau, président
Raymond Beaulieu, CRHA
Yvan Bujold, CRIA
Pierre-Richard Côté, CRIA
Benoît Fillion, CRIA
Paul Imbeau, CRIA
Karl Jessop, CRIA
Pierre Lefebvre, CRIA
Linda Lepage, CRIA
Michel Plante, CRIA
Lyne Renaud, CRIA

Rapport

Aucune plainte disciplinaire n'a été portée devant le comité de discipline de l'Ordre.



Activités du comité des admissions

Membres

Léopold Larouche, CRIA, président
Pierre LeBlanc, CRHA
Hélène Trudel, CRHA
Isabel Renouf, CRHA
Pierre Desrochers, CRIA

Le comité s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année comprise entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.



Activités du comité de la formation

Membres

Rodrigue Brillant, CRIA, président
ORHRI

Geneviève Fortier, CRHA
ORHRI

Claudette Ross, CRIA
CREPUQ

Marcel Simard
CREPUQ

François Hardy
MEQ

Le comité de la formation s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2004-2005.

Le 6 avril 2004, il a étudié le projet de *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation*. Il a rendu un avis dans les semaines suivantes.

Tableau des membres de l'Ordre

Région	Au 31 mars 2003	Au 1 ^{er} avril 2004	Au 31 mars 2005
01 – Bas Saint-Laurent	50	65	65
02 – Saguenay/Lac Saint-Jean	79	94	88
03 – Québec	456	591	597
04 – Mauricie	87	105	106
05 – Estrie	118	137	143
06 – Montréal	2905	3247	3250
07 – Outaouais	75	239	219
08 – Abitibi-Témiscamingue	77	68	75
09 – Côte-Nord	15	28	33
10 – Nord du Québec	10	16	15
11 – Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	14	16	18
12 – Chaudière-Appalaches	145	204	201
13 – Laval	220	244	248
14 – Lanaudière	97	131	125
15 – Laurentides	152	207	199
16 – Montérégie	647	831	854
17 – Centre du Québec	79	104	104
Hors Québec	21	41	36
Total	5247	6368	6376

Au cours de l'année 2004-2005, 374 nouveaux membres (incluant les changements de statuts – étudiants devenus membres) ont été inscrits au Tableau de l'Ordre et 366 membres ont démissionné ou ont été radiés pour défaut de paiement de la cotisation.



Cotisation annuelle 2004-2005

Cotisation	Montant
Membres réguliers	350,00 \$
Membres « retraités »	70,00 \$



États financiers




HAREL DROUIN - PKF

**ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES
HUMAINES ET EN RELATIONS INDUSTRIELLES
AGRÉÉS DU QUÉBEC**

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2005

HAREL DROUIN-PKF, S.E.N.C.R.L.
COMPTABLES AGRÉÉS

Membre du réseau
PKF International

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200, Montréal (Québec) Canada H2Y 1M6
Téléphone : (514) 845-9253 Télécopieur : (514) 845-3859 info@hd-pkf.ca

www.hd-pkf.ca

**ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES
ET EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2005**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Bilan	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 14

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
**L'ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES
ET EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS DU QUÉBEC**

Nous avons vérifié le bilan de l'**ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES ET EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS DU QUÉBEC** au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Harel Drouin - PKF

Montréal, le 27 juin 2005

HAREL DROUIN-PKF, S.E.N.C.R.L.
COMPTABLES AGRÉÉS

Membre du réseau
PKF International

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200, Montréal (Québec) Canada H2Y 1M6
Téléphone : (514) 845-9253 Télécopieur : (514) 845-3859 info@hd-pkf.ca

www.hd-pkf.ca

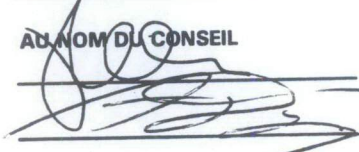
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	Fonds général	Fonds de stabilisation	Fonds de prévention	2005 Total	2004 Total
PRODUITS					
Cotisations et admissions (Note 4)	2 543 670 \$	- \$	153 889 \$	2 697 559 \$	2 362 078 \$
Activités professionnelles et sociales	2 146 430	-	-	2 146 430	2 505 253
Intérêts et autres produits	55 900	38 631	344	94 875	28 378
	4 746 000	38 631	154 233	4 938 864	4 895 709
CHARGES (Note 4)					
Activités professionnelles et sociales	2 212 882	-	-	2 212 882	2 222 006
Frais généraux et d'administration	1 530 958	-	-	1 530 958	1 387 595
Assurances responsabilité professionnelle	-	-	142 012	142 012	-
Relations publiques	568 765	-	-	568 765	856 855
Inspections et affaires réglementaires	304 916	-	-	304 916	277 919
	4 617 521	-	142 012	4 759 533	4 744 375
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	128 479 \$	38 631 \$	12 221 \$	179 331 \$	151 334 \$

BILAN
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	Fonds général	Fonds de stabilisation	Fonds de prévention	2005 Total	2004 Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	1 726 664 \$	- \$	11 877 \$	1 738 541 \$	999 182 \$
Dépôts à terme, à taux variable	-	-	-	-	600 000
Débiteurs (Note 5)	584 497	38 631	344	623 472	374 571
Frais payés d'avance	160 717	-	-	160 717	117 120
Interfonds, sans intérêts	(58 143)	-	58 143	-	-
Placements réalisables à court terme	110 787	-	-	110 787	-
	2 524 522	38 631	70 364	2 633 517	2 090 873
BILLET À DEMANDE (Note 6)	118 213	-	-	118 213	118 213
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	280 041	-	-	280 041	319 711
ACTIFS INCORPORELS (Note 8)	191 789	-	-	191 789	154 393
FRAIS REPORTÉS (Note 9)	90 713	-	-	90 713	101 334
PLACEMENTS (Note 10)	661 338	-	-	661 338	-
	3 866 616 \$	38 631 \$	70 364 \$	3 975 611 \$	2 784 524 \$
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs (Note 12)	1 008 807 \$	- \$	- \$	1 008 807 \$	673 262 \$
Produits reportés (Note 13)	2 273 875	-	-	2 273 875	1 527 926
Portion à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition	8 831	-	-	8 831	8 831
	3 291 513	-	-	3 291 513	2 210 019
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (Note 14)	7 245	-	-	7 245	16 076
LOYER REPORTÉ	42 069	-	-	42 069	46 923
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU PORTAIL PORTAIL RHRI (Note 15)	-	-	-	-	56 053
	3 340 827	-	-	3 340 827	2 329 071
ACTIFS NETS					
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	455 754	-	-	455 754	393 144
NON GREVÉS D'AFFECTATIONS	70 035	-	-	70 035	62 309
AFFECTÉS AUX BÉNÉFICES D'ASSURANCES	-	38 631	70 364	108 995	-
	525 789	38 631	70 364	634 784	455 453
	3 866 616 \$	38 631 \$	70 364 \$	3 975 611 \$	2 784 524 \$

AD NOM DU CONSEIL

 Administrateur
 Administrateur

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	Fonds général investis en immobilisations	non grevés d'affectations	Fonds de stabilisation	Fonds de prévention	2005 Total	2004 Total
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	393 144 \$	62 309 \$	- \$	- \$	455 453 \$	304 119 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(208 693)	337 172	38 631	12 221	179 331	151 334
Investissement en immobilisations	271 303	(271 303)	-	-	-	-
Virement interfonds (Note 16)	-	(58 143)	-	58 143	-	-
SOLDE DE FONDS À LA FIN	455 754 \$	70 035 \$	38 631 \$	70 364 \$	634 784 \$	455 453 \$

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005	2004
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	179 331 \$	151 334 \$
Amortissements des immobilisations corporelles	80 169	86 923
Amortissement des actifs incorporels	128 524	83 687
Amortissement des frais reportés	10 621	36 236
Amortissement du loyer reporté	(4 854)	(4 854)
Amortissement des apports reportés afférents au Portail RHRI	(56 053)	(32 709)
	337 738	320 617
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement	788 996	1 100 122
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 126 734	1 420 739
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements sur la dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 831)	(8 582)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement (acquisition) de placements temporaires	600 000	(600 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(40 499)	(31 744)
Acquisition d'actifs incorporels	(165 920)	(102 011)
Frais reportés	-	(7 925)
Billet à demande	-	(29 553)
Apports reportés afférents au Portail RHRI	-	11 981
Acquisition de placements	(772 125)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(378 544)	(759 252)
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	739 359	652 905
ENCAISSE AU DÉBUT	999 182	346 277
ENCAISSE À LA FIN	1 738 541 \$	999 182 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement comprennent des intérêts payés de 7 086 \$ (2 026 \$ en 2004).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005**

1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif est constitué en vertu des lettres patentes (L.R.Q. 1973) ch 43 octroyées par le gouvernement du Québec et a pour mission la protection du public et l'avancement des ressources humaines.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Comptabilité par fonds

Au cours de l'exercice, l'Ordre a adopté la méthode de la comptabilité par fonds pour la comptabilisation de ses opérations et créé les trois fonds suivants :

Le fonds général sert à comptabiliser les opérations courantes de l'Ordre.

Le fonds de stabilisation sert à accumuler les ristournes de l'assureur et les intérêts qui seront générés par les fonds et a pour objet de constituer un fonds servant à stabiliser les variations de primes d'assurances.

Le fonds de prévention sert à accumuler l'excédent des cotisations d'assurances sur les primes versées et les sommes qui y sont affectées par le conseil, et a pour objet de cumuler les fonds aux fins d'assurances responsabilité professionnelle.

b) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés. Les subventions sont constatées en réduction des charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les subventions relatives au Portail RHRI sont reportées et amorties au même rythme que le Portail RHRI.

Les revenus de cotisations professionnelles sont constatés dans l'exercice pour lequel elles sont versées.

Les revenus de développement professionnel et d'activités sociales sont constatés dans le mois au cours duquel les activités ont lieu.

c) Apports sous forme de fournitures et services

L'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec bénéficie d'apports de commanditaires sous forme de fournitures et services. La valeur de ces fournitures et services est comptabilisée dans les états financiers dans la mesure où elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	durée du bail

e) Actifs incorporels et amortissement

Les actifs incorporels sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans.

f) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

g) Frais reportés et amortissement

Le portail RHRI et les frais de planification stratégique reportés sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie estimative de trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

h) Loyer reporté

Le loyer reporté est constitué d'avantages incitatifs répartis linéairement sur la durée restante du bail de 120 mois.

i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction de l'organisme des estimations et des hypothèses qui affectent les montants comptabilisés à l'actif, au passif et aux produits et charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations importantes de la direction incluent les hypothèses économiques utilisées pour la détermination de la provision pour créances douteuses, la provision pour rémunérations courues, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles et la valeur recouvrable des frais de développement du portail et de la créance à recevoir de CCHRA.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'Ordre a comptabilisé rétroactivement les apports de commanditaires sous forme de fournitures et services. Auparavant, la valeur de ces fournitures et services n'était pas comptabilisée. Ce changement a eu pour effet d'augmenter les produits et les charges de l'exercice de 41 250 \$ et de 43 300 \$ pour l'exercice précédent. L'impact sur les résultats est nul.

4. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Les résultats comprennent ce qui suit :

	2005	2004
Les produits incluent :		
Cotisations des membres à l'Office des professions	148 444 \$	141 688 \$
Les charges incluent :		
Amortissement des immobilisations corporelles	80 169 \$	86 923 \$
Amortissement des actifs incorporels	128 524 \$	83 687 \$
Amortissement des frais reportés	10 621 \$	36 236 \$
Remise de la cotisation à l'Office des professions	148 444 \$	141 688 \$
Intérêts	7 086 \$	2 026 \$
Subventions afférentes aux charges	(530 248) \$	(328 712) \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(56 053) \$	(32 709) \$

5. DÉBITEURS

	2005	2004
Comptes clients	226 747 \$	190 351 \$
Distributeur	178 707	141 649
Intérêts courus	7 635	9 533
Avances à un employé	-	4 678
Subventions	171 752	28 360
Ristourne de l'assureur	38 631	-
	623 472 \$	374 571 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005

6. BILLET À DEMANDE

Prêt au Conseil canadien des associations en ressources humaines d'un montant total de 118 213 \$, sans intérêts, remboursable à demande à compter de la date de mise en oeuvre d'un examen national obligatoire pour tous les membres d'ordres provinciaux.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2005		2004	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier de bureau	191 969 \$	124 828 \$	67 141 \$	87 752 \$
Équipement informatique	125 994	98 471	27 523	39 742
Améliorations locatives	210 460	42 221	168 239	165 926
	528 423	265 520	262 903	293 420
Équipement informatique acquis en vertu de contrats de location- acquisition	35 852	18 714	17 138	26 291
	564 275 \$	284 234 \$	280 041 \$	319 711 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005

8. ACTIFS INCORPORELS

	2005		2004	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Logiciels	125 671 \$	53 882 \$	71 789 \$	57 988 \$
Portail RHRI	228 670	228 670	-	96 405
Portail en cours de développement	120 000	-	120 000	-
	474 341 \$	282 552 \$	191 789 \$	154 393 \$

Au cours de l'exercice, l'Ordre a révisé son estimation de la durée de vie utile de son portail suite à la décision de migrer sur une autre plate forme. Le solde non amorti a été radié ayant un impact de 39 148 \$ sur la charge d'amortissement de l'exercice et de 21 347 \$ sur l'amortissement des apports reportés y afférents (Note 15).

Au 1er avril 2004, l'Ordre a révisé la durée de vie utile estimative de ses logiciels qui a été portée de 2 à 3 ans. La modification a été appliquée prospectivement.

9. FRAIS REPORTÉS, au coût amorti

	2005	2004
Loyer payé d'avance	80 092 \$	80 092 \$
Frais de planification stratégique	10 621	21 242
	90 713 \$	101 334 \$

10. PLACEMENTS

	2005	2004
Obligations corporatives, 3,11 % à 5,68 % échéant d'avril 2005 à janvier 2006 (valeur marchande : 109 576 \$);	110 787 \$	- \$
Obligations du gouvernement du Canada, 4,25 % à 6,00 % échéant entre septembre 2006 et juin 2014 (valeur marchande : 280 540 \$);	280 006	-
Obligations de la province de l'Ontario, 5 % échéant en mars 2014 (valeur marchande : 55 591 \$);	54 907	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005

10. PLACEMENTS (SUITE)

	2005	2004
Obligations corporatives, 3,75 % à 7,18 % échéant entre mars 2007 et mars 2014 (valeur marchande : 321 622 \$).	326 425 \$	- \$
	772 125	-
Portion réalisable à court terme	110 787	-
	661 338 \$	- \$

Les encaissements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2006	2007	2008	2009	2010
110 787 \$	109 146 \$	36 126 \$	161 521 \$	167 373 \$

11. AVANCES BANCAIRES

Au 31 mars 2005, il n'y avait aucune avance bancaire. La marge de crédit autorisée est d'un montant maximal de 100 000 \$, au taux de 1,5 % en sus du taux préférentiel de la Banque de Montréal et elle est renégociable annuellement.

12. CRÉDITEURS

	2005	2004
Comptes fournisseurs et frais courus	441 905 \$	362 885 \$
Salaires et déductions à la source	269 652	134 568
Compte à payer au président directeur général	46 765	13 987
Taxes de vente	250 485	161 822
	1 008 807 \$	673 262 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005

13. PRODUITS REPORTÉS

	2005	2004
Cotisations	1 881 949 \$	1 283 452 \$
Inscriptions	151 455	81 339
Subventions	-	89 294
Congrès 2005	150 500	-
Annuaire des consultants	59 767	35 754
Abonnements à la revue Effectif	8 204	6 537
Développement du site P.A.R.C.	15 600	15 600
Autres	6 400	15 950
	2 273 875 \$	1 527 926 \$

14. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Les paiements minimaux exigibles et le solde sont les suivants :

2006	9 452 \$
2007	7 089
	16 541
Montant représentant les intérêts au taux de 2,86 %	(465)
Solde des obligations	16 076
Portion à court terme	(8 831)
	7 245 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU PORTAIL RHRI

Les apports reportés afférents au Portail RHRI représentent les apports affectés reçus ayant servi à défrayer le coût de développement du Portail RHRI.

	2005	2004
Solde au début	56 053 \$	76 781 \$
Montants reçus dans l'exercice	-	11 981
	56 053	88 762
Amortissement de l'exercice	(56 053)	(32 709)
	- \$	56 053 \$

16. VIREMENT INTERFONDS

Après la fin de l'exercice, la direction de l'organisme a résolu de virer rétroactivement au fonds de prévention tout excédent des produits sur les charges du fonds général en sus de 70 336 \$ pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

17. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) Au 31 mars 2005, le solde des engagements en vertu de baux et de contrats de service s'établit à 3 668 357 \$. Les loyers minimaux des cinq prochains exercices sont les suivants :

2006	2007	2008	2009	2010
430 316 \$	415 796 \$	405 361 \$	413 532 \$	419 660 \$

- b) Au 31 mars 2005, le solde des engagements contractuels pour des dépenses relatives au Portail est de 63 775 \$.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2005**

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Justes valeurs

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspond à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

Au 31 mars 2005, la juste valeur du billet à demande s'établissait à 102 812 \$. Ce montant représente la valeur actualisée des rentrées de fonds futures pour des instruments similaires, au taux courant de 7,5 %.

La juste valeur des placements totalisait 657 753 \$ au 31 mars 2005. La juste valeur est établie par le courtier en valeurs.

La juste valeur des contrats de location-acquisition de l'organisme au 31 mars 2005 correspondait à la valeur comptable.

b) Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Le bilan tient compte d'une provision pour mauvaises créances et aucune concentration de crédit significative n'existait au 31 mars 2005.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Aux fins de comparaison, certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont fait l'objet d'une nouvelle classification.

